

# Promesse tenue !

## Le syndicat qui restaure tous vos droits

Avril 2019 – IL – Orange Business Services

**Vos élus CFE-CGC Orange viennent de voter le versement d'un supplément de 600€ sur votre compte personnel du CE.** Ces sommes, créditées sur votre compte, sont issues de neuf années de lutte et d'une transaction financière avec la direction en clôture des procédures judiciaires en cours.

La CFE-CGC Orange se bat seule depuis toujours pour que l'intégralité de vos droits soit reversé au budget des Activités Sociales et Culturelles du CE. C'est aujourd'hui, avec l'augmentation de votre compte personnel, l'aboutissement de 9 ans de lutte pour récupérer des sommes détournées de leurs objectifs par la Direction, notamment dans des frais indûment facturés. **Vous nous avez fait confiance et nous avons tenu nos promesses.**

Nous nous engageons donc dès maintenant dans un cycle de redistribution sur plusieurs années afin de garantir que l'URSSAF ne qualifiera pas ces sommes en avantages en nature. Les montants sont importants, nous devons en étaler les versements dans le temps. Notre gestion stricte et rigoureuse **vous permet de profiter de l'intégralité de votre compte** sans mauvaise surprise : pas d'impôts supplémentaires, ni redressement...



**+60%**

**en moyenne**

par rapport aux autres  
direction d'Orange

**+600 € en 2019**

Grâce à la **CFE-CGC Orange !**

seule organisation syndicale à contraindre  
la direction à verser tout votre argent

**+ de 98 %**

des salariés  
en bénéficiant



Frais de  
gestion réduits

**- de 2%**

Grâce à une gestion équitable et efficace de votre CE et de vos Activités Sociales et Culturelles, la CFE-CGC Orange permet de redistribuer à chacun avec des règles simples : le tableau magique ! Notre organisation est aussi la seule à prendre sur ses ressources pour que vos prestations vous soient délivrées sur chaque site **sans frais de gestion.**

En matière de restauration, notre système simplifié permet à chaque salarié de bénéficier d'une subvention unique majorée. Et encore plus d'innovation à venir en 2019...

**Attention** : fin 2019, vous aurez à choisir si vous préférez continuer à toucher votre argent ou si ce budget doit être mutualisé au niveau national (avec des CE et des syndicats qui ne se sont pas battus pour vous l'obtenir).



Avec nous, continuez de profiter du meilleur des CE / CSE,

**en 2019 votez CFE-CGC Orange !**

### Vos correspondants

Gil PROCUREUR	06 81 03 95 46
Thierry CHATELIER	06 70 20 76 89
Isabelle DURANT	06 30 48 79 22
Arnaud RESILLOT	06 30 52 22 96

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

